



LES TRADITIONS POPULAIRES ALSACIENNES

Par Philippe & Gilles HOUDRY

Bilan des Recherches Généalogiques sur Marie-Louise Alphonsine MÜLLER et ses ascendants,
n° 15, pp. 35-42, année 2000

Dépôt Légal BNF

Publication familiale annuelle.
Éditée par Philippe & Gilles HOUDRY
Nancy (54) & Montreuil (93), FRANCE

<http://philippe.houdry.free.fr/>



Couverture, par Josiane HOUDRY, née FRESCHI

LE BAPTEME

Partiellement disparue de nos jours est la coutume [1], autrefois générale en Alsace, de tirer à l'aller et à la sortie de l'église, comme au retour et devant la maison de l'accouchée, des salves de pistolet et de coup de fusil. Par endroit, ce serait un droit de la jeunesse de la paroisse. L'honneur ainsi fourni est compensé par de l'argent, plus rarement par une invitation au repas de baptême.

A la sonnerie des cloches, tous les gamins du village, même des hameaux, se massent le plus souvent devant l'église. Car, en règle générale, c'est du seuil ou du porche que le parrain jette des friandises [2]. Ce sont des noisettes, des amandes, des grains d'anis, bref des fruits qui sont des symboles d'abondance. Les amandes enveloppées de sucre, ou dragées, ont peu à peu remplacé les fruits rustiques au cours du XIX^{ème} siècle. Les parrains plus riches jettent aussi des pièces de monnaie. Mais si le parrain se refuse de jeter ces fruits, ou en jette trop peu, les enfants se vengent par cette injure : *Bohnegettel !* à la marraine, *Bohnepfetter !* au parrain (*Bohne* = haricot). Par endroit, on peut les menacer de les frotter d'un bouchon de paille.

LES FIANÇAILLES

En Alsace, la signature du contrat de mariage remplace les fiançailles et, comme tout contrat, se manifeste et se conclue en se frappant dans les mains. D'ordinaire, ce sont les deux pères qui font le geste de la "Paumée" (*Handstrich*). Par là même, ils engagent leurs familles respectives, y compris les parrains et marraines lesquels sont astreints à faire certains cadeaux à leurs filleuls et filleules.

Le premier jour des fiançailles étant celui de la signature chez le notaire, la jeune fille refuse de parapher le contrat, se lève et se sauve. On la poursuit et on la ramène. Cette scène se renouvelle généralement plusieurs fois. Alors le fiancé se décide à lui promettre un beau cadeau et elle accepte de signer. Les accords sont enfin définitifs. Cette coutume plus ou moins théâtrale se nomme "la fuite de la fiancée".

Le bris d'assiettes, contre ou devant la porte de la fiancée, se fait la veille du mariage. D'où le nom de *Polterabend* donné à ce soir-là. Le nombre de morceaux et la distance à laquelle tombent les fragments peuvent servir de moyen de divination et de présage.

LE MARIAGE

Autrefois on célébrait des mariages la nuit, pratique qui a été interdite dès la fin du Moyen-Âge pour réserver le soir ou la nuit aux mariages des veuves. Cette pratique est encore tolérée par endroits. Si la mariée était visiblement enceinte, la robe nuptiale devait obligatoirement être noire pour la mariée [3].

En tête de cortège sur le chemin de l'église se trouve le futur marié entre deux garçons d'honneur ou deux parents, puis la future épouse entre deux filles d'honneurs ou deux parents. Il y avait encore d'autres situations, comme la séparation des sexes : tous les hommes d'abord, toutes les femmes ensuite (comme dans un enterrement) et à la fin les femmes enceintes; ou bien le groupe

[1] Principalement à la suite des arrêtés municipaux.

[2] Qui correspondent aux *natalitia* des Romains et des Gallo-Romains.

[3] On dit que la mariée est en noir parce qu'elle est "en deuil de sa virginité".

des filles avec la mariée, puis le groupe des garçons avec le marié, puis les parents et invités. Il y a aussi, tant à l'aller qu'au retour, le marié qui marche seul en tête et la mariée qui reste toujours avec son père ou un proche parent.

La barrière (rite de passage) : élevée sur le passage du cortège ou devant la porte de la maison de la fille au départ ou au retour du mariage. Le marié doit payer une sorte de péage aux jeunes gens qui l'ont dressé. Le plus souvent on tend un ruban, ce qui se dit *Spannen*. Ce ruban est généralement rouge et parfois on se sert de la ceinture du curé pour barrer l'entrée de l'église.

Après la bénédiction, la mariée reste étroitement surveillée par les filles d'honneur au point de n'être remise vraiment au marié qu'au moment du retour à la maison paternelle.

Des dons et cadeaux sont faits dans la sacristie au prêtre officiant. C'est de préférence un mouchoir blanc, mais il faut dire que de bon matin, avant le départ de la noce de la maison familiale, une délégation de garçons et de filles d'honneur est déjà venue lui apporter [4] du bouillon avec un grand morceau de viande, deux litres de vin et un grand pain.

LE REPAS DE NOCE

La noce se fait au domicile du garçon ou plutôt de ses parents. Règle contraire à celle du reste de la France [5]. Les mariés doivent offrir soit du vin, soit une somme d'argent que les garçons vont boire à l'auberge : c'est un *Freitrunk* [6].

Avant de se mettre à table, les jeunes gens font une course à cheval nommée *Goderite* (*Gabereiten*). Le but est le village voisin et le prix décerné par la mariée est soit une bride, soit un foulard rouge, ou tout autre objet, et un flot de rubans pour décorer le cheval.

Le vol du soulier de la mariée : le vol est accompli pendant le repas, en déjouant la surveillance du garçon d'honneur chargé de garder les souliers de la mariée. C'est tantôt lui, tantôt le marié qui doit racheter ce soulier mis aux enchères.

La présentation d'un poupon : il circule entre deux assiettes de droite à gauche à partir de la mariée, qui le découvre puis le renvoie de gauche à droite autour de la table. Mais ceci découvert, de manière que chacun des invités voit ce qu'il y a dans l'assiette et y dépose une pièce d'argent ou d'or qui est mise de côté pour l'accouchement et le baptême du premier-né.

LE BAL DES NOCES

Au bal, les jeunes gens n'ont pas le droit de danser avec des jeunes filles plus jeunes qu'eux. La danse typique de mariage est la *Schapelanz* des pays rhénans, sorte de gavotte appelée aussi "la danse de la couronne". La couronne (*Krônél* ou *Schapel*) est la coiffe de la mariée. Par définition, c'est un cercle rond mais il y a bien des manières d'en faire une. La fantaisie locale a donc inventé diverses formes. La couronne Alsacienne est un vrai monument de clinquant, de fleurs, de perles fausses, de rubans et de plumes teintes. La couronne est d'autant plus belle que la fille est plus

[4] Tant en pays protestant que catholique.

[5] Règle n'apparaissant pas en Lorraine de langue allemande.

[6] Dit aussi *Trumbote* ou *Trunkbot* en Basse-Alsace, anciennement un don de vin illimité.

riche. En général, ce sont ses amies qui lui en font cadeau. Elle est si encombrante que la mariée ne peut la garder pour danser et elle l'attache sur le chapeau du garçon d'honneur avec un ruban rouge. Les filles d'honneur essaient de la leur voler, le perdant devant payer une compensation.



LE SOIR DES NOCES

Les invités, et surtout les proches parents, ne doivent pas partir les mains vides mais emporter un cadeau. C'est rarement un objet mais d'ordinaire une brioche [7] ou un poulet rôti et des gâteaux embrochés sur un bâton [8]. A leur retour chez eux, ils les distribuent aux membres de leurs familles qui n'ont pu assister à la noce [9].

Une coutume disparue était d'offrir une sérénade aux mariés juste au moment de leur coucher. La coutume de porter du vin chaud épicé semble avoir été générale en Alsace. Par endroit, on le nomme Soupe parce qu'on y ajoute du poivre, du sel, de l'huile, du vinaigre et même des cendres. Après la bénédiction, la mariée reste étroitement surveillée par les filles d'honneur au point de n'être remise vraiment au marié qu'au moment du retour à la maison paternelle.

LES LENDEMAINS DES NOCES

Le troisième jour des noces, les filles d'honneur viennent offrir à la mariée une quenouille chargée de six à sept livres de chanvre, recouverte de papiers dorés et argentés, le tout entouré de rubans multicolores en soie, et un rouet lui aussi enrubanné. Pour chaque nouveau couple, on plante aussi un arbre fruitier.

Il y a aussi la coutume qui ne concerne pas les unions de deux jeunes gens d'un âge et d'une situation de fortune regardée comme convenable par l'opinion populaire. Mais s'il existe entre eux une disposition qui insurge l'opinion, soit qu'un vieux épouse une très jeune fille ou une vieille un très jeune garçon, étant entendu que les âges ne sont pas évalués de la même manière à la campagne et à la ville et que la vie rurale fait vieillir beaucoup plus vite. C'est d'ordinaire la jeunesse du village qui se charge de la vindicte sous la forme d'un brouhaha plus au moins organisé appelé Charivari. Il s'y ajoute des droits perçus aux dépens du nouveau ménage, d'autant plus élevés que la disproportion est grande entre les époux ou que leur réputation est plus mauvaise. Le charivari peut prendre alors une forme violente, cruelle même, et les sommes à payer par les époux pour se débarrasser de leurs bourreaux peuvent être telles que parfois les victimes portent plainte en justice pour extorsion illégale de fonds. Des charivaris plus ou moins compliqués peuvent durer parfois plusieurs jours, surtout en cas d'avarice des conjoints. Le principe est d'employer tout ce qu'on peut trouver dans les campagnes pour faire du bruit :

[7] Plutôt un kouglof.

[8] Parfois aussi une part d'un gâteau spécialement cuit dans ce but, de très grandes dimensions.

[9] Coutume aussi lorraine.

chaudron, casserole, sonnette, cloche de vache, grelot de cheval, trompe en corne et, en ville, crécelle et tout autre instrument de musique. De plus, les exécutants ne se contentent pas de ce raffut, ils s'affublent le plus souvent d'oripeaux ou se déguisent en portant des masques pour ne pas être reconnus de leurs victimes au cas où celles-ci voudraient porter plainte. D'autres charivaris plus agressifs peuvent amener à fouetter de jeunes filles enceintes, ou des filles qui délaissent un amoureux estimé par ses compatriotes pour épouser un homme plus riche, trop âgé ou étranger, ou bien encore à la femme mariée convaincue d'adultère, aux filles qui ont un homme marié pour amant, aux filles de moeurs légères et au maris cocus.

LE DÉCÈS ET LES FUNÉRAILLES

Dans plusieurs localités passe le carrosse noir de la mort, attelé de quatre chevaux noirs, faisant un bruit épouvantable et conduit par un cocher faisant claquer son fouet. A l'intérieur se trouvent des personnes tout en noir, vraisemblablement les victimes de la grande faucheuse, recueillies en cours de route.

Pour savoir si un malade décédera ou guérira, on lui frotte le front avec un morceau de pain ou la plante des pieds avec un morceau de lard, puis on le jette à un chien. S'il le mange, le malade guérira [10]. Au moment même du dernier soupir, les horloges, les pendules et parfois même les montres sont arrêtées. On ne les remet en marche que lors du retour du cimetière à la maison.

On voile ou on couvre les miroirs, les glaces et tous les objets brillants. On remue fortement tous les meubles, les ustensiles et les récipients à aliment, surtout le vin, le vinaigre et la choucroute sinon tous se gâtent.

On a soin de laisser leurs souliers aux femmes mortes en couches afin qu'elles puissent revenir allaiter leurs enfants pendant six semaines au moins. On croit aussi que la première femme d'un veuf remarié vient voir de temps en temps si son ménage est bien tenu et si ses enfants sont bien soignés [11]. Dans de nombreuses localités, on pense qu'une personne ne peut pas rester tranquille dans son cercueil si elle n'a pas pu accomplir un certain pèlerinage, exécuter un certain voeu ou si elle a enterré un trésor.



DU MARDI GRAS AU CAREME

Le dimanche gras est le jour de fête des Maîtres, le premier dimanche de Carême celui des garçons et le second celui des filles.

Dans certaines communes, dans les auberges, ne dansent le mardi-gras que des personnes mariées, mais non les garçons ni les filles : "c'était un moyen de connaître la hauteur future du chanvre d'après celle des sauts des danseurs".

[10] Pratique relevée à Haguenau.

[11] Coutume suivie aussi dans l'Allemagne du nord et du sud.

La nuit du mardi gras au mercredi des Cendres est la période de la sorcellerie. Encore à la fin du XIX^{ème} siècle, on croit dans bien des villages que les enfants nés pendant le Carême ont le don de voir les esprits méchants et les sorciers pendant que sonne l'Angélus et qu'ils présentent une tendance au somnambulisme.

Il ne faut pas filer le mardi gras et ne pas faire la lessive pendant le Carême sous peine de malheur. Au repas du mardi gras, il est de coutume de manger de la palette de porc. Dans certains villages, les jeunes gens invités à des noces mettent, au cours de la nuit du troisième dimanche de Carême, de la sciure de bois de la maison de l'amoureux à celle de sa fiancée, puis à celle de la sage-femme et, de là, à l'église.

En général, pour les fêtes du mardi gras au Carême, l'Alsacien ne se déguise pas ou très peu. Mais les quêtes et les dons sont nombreux. D'abord les dons de petits gâteaux ronds (*Kiachli*), avec un vide central, que les quêteurs enfilent sur un bâton. Puis les dons d'oeufs et de lard que les jeunes mangent à l'auberge. Le 1^{er} dimanche de Carême (*Küchlesonntag*), il y a les dons de gâteaux spéciaux et de toutes sortes de vivres que l'on consomme la nuit suivante (*Kiachlafassnacht*). La nuit du 2^{ème} dimanche de Carême, appelée la nuit des jeunes filles (*Jungfrauenfassnacht*), les garçons viennent les chercher pour les conduire à l'auberge et y manger ensemble les fameux *Kiachli*. Le 3^{ème} dimanche de Carême (*Laetare*), le garçon a le droit de se glisser dans la chambre de sa "maîtresse" et de lui diviser son lit [12].

Le Carême est personnifié par une petite bonne femme appelée *Fronfastenweibchen*, qui vient surtout empêcher les femmes de filer pendant le dernier jour du Carême et de faire la lessive pendant le Carême. Si on enfreint sa défense, la *Fronfasmütterlin* (petite mère du Carême) vous rend malheureuse toute l'année et vient démolir le rouet. Pour empêcher cette bonne femme d'entrer dans la maison, on attache une fourchette à un bâton qu'on met dans le coin de la porte. Elle s'y pique et s'en va. Il s'agit ici du dimanche ou de la nuit de Carême conforme au calendrier actuel mais le souvenir de l'ancien apparaît dans le nom donné au dimanche *Invocavit* (*Die alte Fastnacht*, la vieille nuit du jeûne).

On dresse le *Bür* (Bûcher) [13], deux au mardi gras, sept au premier dimanche et trois au deuxième dimanche de Carême. La nuit de la Mi-carême est attribuée aux jeunes filles (*Mädchennacht*), elles doivent cuire des gâteaux spéciaux et les offrir aux jeunes gens qui leur rendent visite.

Le Dônage est une coutume fixée au 1^{er} dimanche de Carême et qui s'exécute lorsque le *Bür* est encore incandescent. Chacun des garçons y met un disque de bois, le plus souvent résineux de 6 à 12 centimètres de diamètre et troué au centre [14]. Quand le disque est rouge, il le lance en l'air avec un bâton ou le fait rouler sur une pente ou sur une planche inclinée. Il crie en même temps le nom de la jeune fille qu'il aime ou bien d'autres le crient pour lui. Cette déclaration publique peut ne pas être du goût de la jeune fille qui, par un moyen quelconque, en refusant ensuite un cadeau ou un gâteau spécial (*Küchli*, *Kiachli*), ou la simple compagnie de l'indiscret, a le droit de montrer publiquement qu'elle ne désire pas de ce jeune homme pour galant ni, surtout, pour fiancé officiel. Les garçons luttent à qui lancera le disque enflammé le plus haut ou le plus loin possible. Chaque village possède une chanson, ou une formule fixée depuis longtemps. En voici un exemple en dialecte alsacien de Bischofsheim : *Schiebdi, schiebdi los -- Hob 's net gemocht -- Hob 's doch gemacht -- Ich schläh 's über d'Rhin -- S'kummt weder herin -- Ich schläh 's in X una Y -- In 's kammerlädel n'in*. (Disque, disque jeté -- Je ne l'ai pas pu -- Je l'ai pu tout de même -- Je

[12] Ce dimanche est appelé "*Kuchlesonntag*".

[13] Appelé aussi "*Feir dé Birs*" selon les régions.

[14] En dialectes alsacien et lorrain, *shiebli*, *Schieble*, *Schiebdi* sont transcrits en français en *Chibli*.

le jette par-dessus le Rhin -- Il me revient -- Je le jette pour [son nom] et [nom de la jeune fille qu'il aime] -- Dans le tiroir de la chambre) [15].

LES RAMEAUX

Spéciale en Alsace est une coutume qui se nomme "Brûler Judas", surnom donné au dernier enfant qui quitte l'église le samedi saint. On le nomme aussi *Palmesel* ou *Palmenesel* (âne des Rameaux) et on lui tape sur la tête avec des palmes. A la fête de l'âne, le dimanche des rameaux à Strasbourg, on confectionne des ânes en bois sur roulettes [16].



Le Christ et l'âne des Rameaux, XVème siècle. Ce type d'oeuvre, détaché du contexte de l'entrée à Jérusalem, était destiné à s'y réintégrer à la faveur de la procession annuelle du dimanche des Rameaux. (Colmar, musée Unterlinden. Photo A. Trincano).

On emploie relativement peu les rameaux de buis. On lui préfère d'ordinaire le houx, assez souvent aussi on se sert de coudrier et de branches de sapin, ou même de petits sapins entiers parfois du sureau. On réunit ces branches avec un lien et l'on fixe le tout au bout d'une forte tige de coudrier, longue parfois de deux mètres. Quelle que soit leur nature, elles sont nommées *Palmeu* [17]. Puis on plante ces longs bâtons dans un verger ou dans un potager pour le protéger de la foudre. Si on l'oublie, un voisin le fait pour vous. Mais on doit alors lui donner des oeufs de Pâques. On fixe aussi des rameaux au chapeau (ou au bonnet) contre la foudre et la sorcellerie.

[15] Cette coutume est identique à celle de la Lorraine de langue allemande, avec très peu de variantes à celle de la Lorraine de langue française, appelée Dôner et de celle des Vosges appelée Sauder.

[16] Coutume dont on possède un écho médiéval représentant la dramatisation populaire d'un des épisodes évangéliques. Elle se rencontre, dès le XIVe siècle, dans toutes les régions méridionales du Saint Empire, de l'Autriche à la Suisse alémanique.

[17] Dérivé du mot français Palme. Coutume de la Lorraine de langue allemande aussi.

LE JEUDI-SAINT

Ce jour-là en Alsace, appelé "le jeudi vert", on prépare la soupe aux neuf herbes et légumes. La coutume s'étendait autrefois aux pays rhénans jusque dans l'ancien duché de Berg (province de Düsseldorf). On peut aussi fourrer des oeufs durs avec neuf herbes différentes. Ce plat de la semaine sainte apparaît déjà au XIIIème siècle. Le but de ce mets est de se protéger de la sorcellerie, c'est pourquoi les plantes utilisées sont déterminées par la tradition : Véronique (V. Beccabunga), cresson de fontaine, primevère, bourgeons de sureau, feuilles de gieren [18], capillaire [19], poireau, orties et oseille.

LES PÂQUES

En 1524, le jour de Pâques, il fut défendu à Strasbourg de récolter des oeufs en public. Pourtant les documents européens les plus anciens sur la coutume des oeufs de Pâques se localisent en Alsace [20]. On n'a pas trouvé pour le XVè siècle ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en France de document relatant une telle coutume. Elle n'est certifiée qu'au cours du XVIè siècle et seulement à la cour des Rois de France. Elle y subsiste jusqu'à la Révolution, de telle sorte qu'il fut de règle au XVIIème siècle que l'oeuf le plus gros du royaume pondu dans la Semaine-Sainte revint de droit au roi. Doit-on conclure que le cadeau des oeufs teints a pris naissance en Alsace vers la fin du XVème siècle puis s'est ensuite diffusé à partir de cette province en aval et en amont dans la vallée du Rhin au Pays-bas et en Suisse, et de part et d'autre du fleuve en Allemagne et en France, puis du continent en Angleterre et en Écosse ? Peut-être...



Carte de Pâques du XIXème siècle (Collection Gilles HOUDRY)

[18] Plante non identifiée.

[19] Sorte de fougère à fronde souple et déliée.

[20] La coutume de s'offrir des oeufs à Pâques, de diverses couleurs, a été relevée chez les chrétiens d'Égypte du Xème aux XIIème siècles. En 1936, une théorie avait été émise comme quoi elle aurait pu être importée en Europe pendant les croisades. Mais pourquoi les croisés, à leur retour, ne l'auraient pas ramené dans tous leurs divers pays d'origine. L'Alsace n'a pas en effet fourni plus de croisés que d'autres régions. De nos jours, l'énigme reste entière.

Dans beaucoup de communes, c'est une obligation absolue pour les parrains et les marraines de donner un oeuf de Pâques à leurs filleuls et filleules. Dans la région de Colmar, les jeunes filles teignent des oeufs le vendredi saint et les donnent à leur amoureux le lundi de Pâques. Souvent ces oeufs portent des inscriptions comme "par amour et par fidélité, je te fais don d'un oeuf de Pâques" On prétend, dans beaucoup de localités, que ces oeufs sont apportés, non pas par des cloches comme ailleurs en France, mais par un Lièvre de Pâques (*Osterhase*) [21]. Ces oeufs permettent de discerner si une personne s'est adonnée à la sorcellerie, à condition d'exécuter un certain nombre d'actes précis [22]. C'est surtout contre les fièvres que ces oeufs, mangés le dimanche de Pâques ou portés sur soi, sont efficaces.

AUTRES TRADITIONS

Les foires, anciennement liées aux fêtes patronales ou corporatives, sont en Alsace les manifestations les plus appréciées de la jeunesse. Sans doute parce que les parents y sont occupés par leurs affaires. Filles et garçons se font des cadeaux réciproques et ont même, pour les plus nantis, souvent économisé d'avance pour pouvoir se montrer généreux ce jour-là. Ces foires sont l'occasion par excellence de rencontrer l'âme soeur, au point que les parents y conduisent exprès leurs filles dès leur nubilité et leur accordent traditionnellement une grande liberté pour se promener avec leur galant et se faire offrir des présents.

Les enfants, qui préparent leur Première Communion, se rendent dans une grange et habillent un garçon ou une fille entièrement de paille tressée. Ils s'en vont ensuite, suivis de tous les enfants du village, et de maison en maison réclament des *Kiachli* par une formule comminatoire. L'homme de paille ou la fille de paille (*Hierlagieger/Hiezagieger*) obtient triple portion [23].

Bibliographie

"Le Folklore Français" d'Arnold Van GENNEP, volume I du berceau à la tombe - cycles de Carnaval, Carême et de Pâques. Éditions Robert Laffont, Paris 1998.



[21] Croyance citée en 1572 dans un Opuscule de Fischart, le traducteur de Rabelais, et dans une dissertation médicale de 1682.

[22] De même dans les Vosges.

[23] Coutume disparue vers 1865 et qu'on pratiquait dans certaines communes avec un décalage de date : au mardi gras, à la Mi-carême ou au 3ème dimanche de Carême, voire même au mercredi des Cendres.